



Le congrès Départemental des Pompiers.

Le dernier Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Ardennes était organisé, cette année, à MONTHERME.

La dernière édition dans notre commune remontait à 1967.

A ce propos, voici résumée, entre ces deux dates, l'histoire du Centre de Secours de Monthermé, devenu entre temps Centre de Secours de Monthermé-Deville :

1967 : Monsieur René LE-MAIRE est maire de Monthermé et le sous-lieutenant Pascal D'ANGELO commande le Centre de Secours de Monthermé

1971 : La Commune investit dans une première tranche de travaux destinés à doter la ville d'un centre de secours plus fonctionnel.

1976 : L'année de la sécheresse, l'année où l'armée et les Canadiens montés de Marignane ont dû intervenir pour épauler les pompiers mobilisés. C'est au cours d'une de ces interventions que le jeune Jean-Pierre TRISTANT a trouvé la mort.

1986 et 1992 : Les municipalités de Serge GATIER et Louis KELLER inauguraient les 2^{ème} et 3^{ème} tranches de travaux et d'aménagement qui ont doté notre ville d'un Centre de Secours moderne et fonctionnel.

1998 : C'est la DEPARTEMENTALISATION. Le souci d'augmenter l'efficacité des services dans une organisation départementale, la volonté d'offrir une même qualité de service et de secours à l'ensemble du territoire ont amené la création du S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Le centre de secours de Monthermé devient le C.S. de Monthermé-Deville, placé sous le commandement du Lieutenant COSENZA, assisté de l'Adjudant-chef Dominique PETITJEAN.

Voilà pour l'histoire !

Le Maire dans son discours prononcé lors du Congrès a tenu à rappeler :

" ... J'ai pu, dans notre centre de Monthermé-Deville, vérifier que la devise des pompiers "Courage et Dévouement" n'était pas que des mots. J'ai pu assister à des actes de bravoure, j'ai pu vérifier le professionnalisme des différentes équipes d'intervention et je peux témoigner du véritable engagement de tous au service de la population ... "

Rencontre européenne au collège.

Le Collège "Les Deux Vallées" de Monthermé a vécu une semaine à l'heure européenne. En effet, à l'initiative de M. Dau-ry, professeur d'allemand, le collège participe pour la deuxième année à un projet Comenius intitulé: « Des actions locales à l'interaction européenne ». Dans ce cadre, les professeurs et élèves français ont reçu leurs amis : huit professeurs et élèves polonais ainsi que six professeurs et élèves norvégiens.

Ils ont ainsi travaillé en commun à la continuation de leur projet. Depuis le début de l'année scolaire 2005 et jusqu'en 2008, les trois établissements sont engagés dans un projet qui consiste à adopter les bonnes expériences des deux autres pays en matière de protection de l'environnement et de bonnes habitudes sociales. Pendant une semaine, l'équipe pédagogique a mieux fait connaître la région à ses partenaires et a montré les actions menées au collège en lien avec le projet. Au programme : visite de Monthermé et de son patrimoine, visite de Charleville-Mézières, participation à des cours, travail en groupe autour du projet Comenius, et découverte du contrat de rivière Semoy-Semois.

Loin d'être une initiative uniquement centrée vers l'école, le projet reçoit le soutien des communes de Monthermé et de Thilay qui ont fait l'honneur d'accueillir en mairie les partenaires polonais et norvégiens. Les élèves étrangers ont été hébergés dans des familles françaises sans que cet échange n'aurait pu avoir lieu. Collège, communes et familles se sont ainsi associées pour offrir un accueil très sympathique aux délégations européennes.

Au printemps prochain, trois élèves et trois professeurs français se rendront en Norvège pour retrouver leurs homologues et discuter ensemble de l'avancement du projet.

Les ateliers vacances de la Toussaint 2006.

Ils se sont déroulés, avec le concours du Local-Club pour l'athlétisme, du C.A.M. pour le football et du Ping-pong Club pour le tennis de table du mercredi 26 octobre au vendredi 3 novembre

Freddy LEFORT et David LEONARD assuraient la coordination et ont animé certains ateliers.

79 passeports ont été distribués : 16 enfants de 4/6 ans, 38 enfants de 7/11 ans et 25 enfants de 12/18 ans.

Pendant les sept jours d'ouverture animés par cinq intervenants, 316 places étaient disponibles

Le tableau ci-dessous résume les activités

ACTIVITES	SEANCES	AGE	PARTICIPANTS
ASSOCIATIONS			
Tennis de table	2	9/11 ans	16
Athlétisme	3	9/11 ans	28
Football CAM	2	6/8 ans	17
Sous-total	7		61
COMMUNE (David et Freddy)			
Cuisine	1	4/6 ans	14
Bricolage	1	4/6 ans	14
Lecture créative	1	4/10 ans	30
Conte à la médiathèque	1	6/10 ans	22
Initiation VTT	1	7/10 ans	11
Jeux collectifs	1	7/9 ans	13
Jeux d'oppositions	1	7/10 ans	14
Parcours d'orientations	1	4/6 ans	10
Parcours d'orientations	1	7/9 ans	12
Parcours d'orientations	1	10/12 ans	12
Football	4	12/17 ans	90
Cinéma	1	3/13 ans	50
Sous-total	15		292
TOTAL GENERAL	22		353

Toutes les activités se sont bien déroulées. Les enfants et parents ont fait part de leur satisfaction aux responsables. Et pour tout ce petit monde les vacances sont à présent synonyme d'ateliers vacances.

Néanmoins, on commence à refuser certains enfants car les ateliers sont complets dès les deux premiers jours d'inscriptions.

Les associations participantes ont été récompensées par l'achat de matériel d'équipement (table de ping-pong, ballons de football, chasubles, set d'athlétisme)

Départs en retraite.

En septembre 2006, Madame Mirreille WILLIG, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, a fait valoir ses droits à la retraite après 18 années passées au service des enfants de la Commune.



En septembre également, Jean-Pierre PENISSON professeur de S.V.T. au Collège de Monthermé pendant 35 années a pris une retraite bien méritée.



La Municipalité a tenu à honorer ces deux figures de l'Enseignement de notre commune par une réunion sympathique autour du verre de l'amitié.

Internet haut débit.

Interrogé par le Président de la Communauté de communes "Meuse et Semoy" le 13 septembre dernier à propos des zones blanches "haut débit" et "téléphonie mobile sur le canton de Monthermé", M. le Président du Conseil Général, par un courrier du 6 octobre manifeste son intention de faire bénéficier l'ensemble du département d'une offre haut débit par :

- le déploiement expérimental prochain de la technologie Wimax par les opérateurs Maxtel et HDDR,
- le lancement d'une phase expérimentale pour tester trois autres technologies dans trois communes,
- en fonction des réponses des deux opérateurs Wimax et la phase expérimentale précitée, d'autres solutions seront mises en œuvre pour les communes qui ne pourraient pas bénéficier d'une offre A.D.S.L. ou Wimax.

Pour la téléphonie mobile, il reste maintenant aux trois opérateurs à compléter la couverture du territoire (phase 2); des réunions sont périodiquement organisées pour suivre ce dossier

En annexe de ce courrier, une situation détaillée des raccordements haut débit du canton est donnée dont il ressort que, pour la commune de Monthermé, 93.5 % des lignes est éligible au haut débit, la solution alternative étant une "mutation lignes multiplexées".

Concernant la téléphonie mobile, Monthermé n'est pas concernée par la phase 2.

Le repas des Anciens

Le dimanche 3 décembre dernier, c'est une centaine de personnes qui ont répondu à l'invitation de la Municipalité et du Comité des Œuvres Sociales pour le traditionnel repas de fin d'année.

Durant tout l'après midi une ambiance très chaleureuse, en partie due à un orchestre talentueux, a régné au sein de l'assemblée.

Le repas, mitonné par l'habituelle cuisinière, a été apprécié par tous. C'est à une heure avancée de la soirée que toutes et tous se sont quittés en se donnant rendez vous l'année prochaine, d'abord au goûter des Anciens qui aura lieu en mai et auquel, nous l'espérons, vous répondrez nombreux.

Il est rappelé que les personnes de plus de 65 ans ou retraitées sont les bienvenues pour ces deux manifestations.

Médiathèque et lavoir de la Rowa.

La médiathèque a été inaugurée le 7 octobre dernier alors que la salle de la Rowa avait été mise à la disposition du C.R.E.H.Lo.M. dans le courant du mois de juin.

Assistaient à cette manifestation : M. le Président du Conseil Général, Sénateur des Ardennes, M. le Conseiller Général du Canton, Président de la CCMS et Maire de Bogny sur Meuse, MM les anciens maires de Monthermé, MM les Maires des communes voisines, MM les Conseillers Municipaux, M. le Principal du Collège, Mmes et MM les Directeurs d'écoles, Mme la Présidente du Conseil Local de la Fédération des Conseils de Parents d'élèves, Mmes et MM les Présidents ou représentants d'associations, Messieurs les représentants de la Gendarmerie et du S.D.I.S..

Etaient excusés : M. le député de la circonscription, vice-président du Conseil Général, M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles, M. le Président et M. le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales.

Dans le même projet, figurait aussi la réhabilitation du lavoir de la Rowa, projet double donc, qui a pu être réalisé grâce aux concours, pour l'investissement et l'équipement, de l'Etat*, de la Région, du Département, de la C.A.F. et évidemment, de la commune de Monthermé.

Cette salle de la Rowa a été affectée au C.R.E.H.Lo.M.. Après y avoir déménagé leurs documents, ses membres s'y réunissent régulièrement chaque mois. Ils apprécient maintenant le confort d'être "chez eux", dans un local accueillant dont ils peuvent disposer à leur gré.

Concernant la médiathèque, le recrutement du personnel qui a pris



en charge cet équipement s'est fait avec l'aide de la Bibliothèque Départementale qui a aussi prodigué ses conseils pour l'organisation des salles et qui participe au fonctionnement par le prêt d'un fond documentaire de 3 500 ouvrages. C'est Mlle Emilie POITOUT, lauréate du concours d'assistante du patrimoine qui gère le dispositif, aidée par MM. Hervé WIART, en contrat d'accompagnement à l'emploi et David LEONARD, adjoint d'animation.

Accessible à tous, notamment aux personnes handicapées grâce à une

plate-forme mobile depuis le bas de la ruelle de l'Asile, la médiathèque rencontre un succès qui montre que les élus municipaux avaient vu juste en inscrivant cet équipement dans la liste de leurs projets. Le 31 décembre 2006, plus de 500 inscriptions avaient été enregistrées

Ouverte dès le 19 septembre, chacun peut donc venir à la médiathèque pour s'y informer, s'y former, s'y cultiver ou tout simplement y passer intelligemment son temps.

Des projets d'activités et d'animations sont déjà dans les cartons, proposées par des associations culturelles locales ou extérieures.

Pour conclure, il convient de remercier le cabinet "3 Arches" pour l'originalité de l'architecture, toutes les entreprises qui ont travaillé sur ce chantier, les services administratifs et techniques de la ville pour le suivi des dossiers et des travaux, et les adjoints responsables des commissions municipales "culture" et "travaux" qui ont "mis la main à la pâte" lorsqu'il le fallait.

* La D.R.A.C. et des crédits parlementaires pour la médiathèque et de la D.G.E. pour le lavoir



C.O.S.V.M. : section de l'U.V.B. (Union des Vieux Baraquins)

Comme chaque année, le jeudi qui suit le 1^{er} dimanche de décembre, a eu lieu la distribution des 340 colis aux personnes de plus de 65 ans, inscrites à la section de l'UVB et à jour de leur cotisation (3 €).

Le colis, financé par ces cotisations et une subvention municipale, était cette année d'une valeur de 21,20 €

Les personnes inscrites qui séjournent en maison de retraite recevront 15 € pour leur Noël.

Tout colis non retiré ou réclamé est remis à la Banque Alimentaire.

U.N.C.

Le 13/08/2006, Claude BILLY, Président de la section locale et membre du C.A. départemental de l'Union Nationale des Combattants nous a quitté.

Dévoué à la cause des Anciens Combattants, très estimé par toutes les personnes qui l'ont connu, sa disparition laisse un grand vide au sein des associations dans lesquelles il militait.

C'est Florent KRUPINSKI qui a accepté la lourde tâche de le remplacer à la présidence de la section locale de l'U.N.C.. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Deux nouvelles entreprises commerciales à Monthermé



A la Cave des 9 communes : vins et spiritueux. Propriétaire : Mme Nathalie BEZARD



Les Boucles de Meuse : restaurant, Gérant : M. Laurent ANTERO

La Municipalité souhaite la bienvenue aux responsables de ces deux nouveaux commerces et leur souhaite pleine réussite dans leur entreprise.

La Fête du café.



Fier des succès des deux précédentes éditions, l'Office de Tourisme de Monthermé a organisé, une nouvelle fois, le dimanche 9 juillet 2006, la "Fête du café", thème unique dans notre région.

Cette fête a été l'occasion, pour les plus anciens, de redécouvrir toute la pratique du café vert grillé et moulu. Pour les plus jeunes, ce fut une façon de faire connaissance avec la tradition de la confection de cette célèbre boisson par leurs grands-parents.

L'atelier "grille-café" a connu un succès énorme.

La place J-B. Clément a, une fois de plus, été baignée par l'odeur inoubliable du café en train de griller, un moment de nostalgie pour les plus anciens.

Au programme :

- Un atelier "grille-café", d'où les personnes participantes pouvaient repartir avec leur sachet de café grillé.
- Une exposition, salle JB CLEMENT, d'objets, anciens ou plus récents, en relation, avec le café. Les visiteurs y ont découvert : moulins à café de tous types, moulins muraux, percolateurs, services à café, cafetières, etc. Des recettes à base de café étaient également disponibles.
- La fabrication "en direct" d'un grille-café par un habitant de la Ville.
- Des stands de réalisations artisanales : bijoux, peinture sur bois et ardoise, sculptures, etc.
- Une animation musicale avec le Groupe "les Bars 'Acoustiques" : folk, variété française, etc.
- La présence des "Cafés OCE" de Charleville-Mézières et de leurs produits originaux.
- La vente de produits gastronomiques régionaux.
- Des jeux traditionnels du monde entier avec l'association "Le Coffre à jouer".
- Des jeux pour enfants avec le chamboule-tout et la pêche à la ligne.



ARTIS, des nouvelles encourageantes.

Après l'intervention de Jean LASSALLE auprès de Monsieur le Premier Ministre, ce dernier a chargé Monsieur Gérard LARCHE, Ministre de l'emploi, de suivre l'affaire.

Le dossier d'instruction avance.

L'ex-P.D.G d'ARTIS a été mis en examen sous contrôle judiciaire. Il aura à répondre de détournement d'actif de la société au profit d'autres entreprises du groupe, et d'avoir encaissé des fonds à son propre bénéfice. Il devra également s'expliquer sur l'absence de comptabilité.

Après mon dépôt de plainte avec constitution de partie civile en 2002, c'est l'ensemble des salariés d'ARTIS qui m'a rejoint dans cette démarche.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les responsables des différents partis politiques trouvent dans nos propositions matière à réflexion pour l'élaboration de leurs programmes. A nous de veiller au respect de leurs éventuels engagements.

Pour l'instant, des patrons voyous continuent leurs ravages dans le bassin d'emploi de notre circonscription, ainsi que dans d'autres régions.

P.S. : Jean LASSALLE, le Député des Pyrénées Atlantiques, devrait. nous rendre visite prochainement.

B. DELHAYE,
Représentant les ex-salariés d'ARTIS

Le centre de loisirs 2006.

Cette année, 134 enfants ont fréquenté le centre de loisirs.

Ils étaient encadrés par 18 animateurs et deux directeurs adjoints, trois personnes assurant le service de cantine et l'entretien des locaux, sous la direction de Monsieur David LEONARD, titulaire du B.A.F.D..

Tout au long du mois, les enfants ont profité des activités devenues habituelles : canoë, équitation, piscines, festival ani-môme, tir à la Croix Ste Anne. Pour ce dernier atelier, il convient de remercier les responsables de l'association qui se dévouent bénévolement pour initier les enfants.

Les inter-centres avec les communes voisines ont été accueillis chaleureusement.

Les campings ont été centralisés sur deux sites : Haulmé et Phades. Pour les petits du centre maternel qui le désiraient, une veillée dans les locaux a été organisée.

Tout au long du mois de juillet, le beau temps était au rendez-vous.

Le voyage au domaine provincial de Chevetogne a permis à tous de profiter pleinement de cette journée, sans trop de fatigue, seulement 1 heure 30 de bus étant nécessaire pour y parvenir.

Quant à la restauration, comme chaque année, elle a été assurée par un traiteur local.

Le coût du Centre de Loisirs s'élève à 53 310 euros pour 16 jours de fonctionnement, soit 3 331 euros par jour et un coût journalier par enfant de 24,86 € Les parents payant 7,50 € la part de la Commune se monte donc à 17,36 € par enfant.